



Compte rendu

du C.A.

du 5 Avril 2018

Etaient présents : Alain Palu, Josette Bastida, Marie et Guy Buchet, Nicole Dirat, Adeline Dubos-Ndiaye, Martine Etchégoïn, Christophe Garrigou, Jean-Marie Paillé, Catherine Rouayre, Martine et Alain Salaberry.

Excusé(e)s : Mireille Bardon, Clémence Lô-Berdoy ; Hélène Diagne-Estomba ; Michel Bastida, André Sinoir.

Compte rendu de la mission de Martine E. :

Cf son compte rendu écrit.

Adhésion totale des enseignants locaux à l'égard des jeux éducatifs apportés par Martine et de l'apprentissage qu'elle en a fait.

Ils font part de leurs besoins en jouets, notamment des poupées pour remplacer celles que nous avons achetées précédemment mais qui étaient de piètre qualité. Martine leur suggère de les faire fabriquer par les parents, idée retenue par les enseignants.

Martine regrette le peu de coopération de Batik Foundiougne dans la préparation de sa mission, ce qui l'a empêché d'aller à M'Bassis et au lycée de Foundiougne, compromettant en partie les résultats de son séjour. Les contacts avec le nouveau bureau sont difficiles, voire impossibles. Cependant, Martine continuera ses interventions auprès des écoles, mais s'interroge sur le déroulement des futurs projets sans appui de Batik Foundiougne.

Le CA prend acte de cette situation, notre Président rappelle toutefois, que nos actions sur le territoire doivent être menées en coopération avec Batik Foundiougne et que cette situation est regrettable. Ces difficultés devront être évoquées avec Batik Foundiougne.

Si on peut se féliciter de la conclusion du projet entre les collèges de Martignas et de Foundiougne, on peut également s'étonner du prix de certains des éléments achetés. Cette situation nous conforte dans la décision de confier à Amadou Bâ la responsabilité du compte bancaire de Batik Martignas, et à ce titre nous proposerons à ce dernier d'adhérer à Batik Martignas et de le nommer officiellement gestionnaire délégué.

Suite à la visite de Martine au collège, le principal a exprimé ses besoins en matière de manuels scolaires. Ceux-là sont importants, nous allons devoir les chiffrer afin de savoir si nous sommes en capacité de les honorer.

Dans cette optique, Alain propose que Batik accentue ses actions éducatives, notamment par l'achat de livres scolaires, l'éducation étant le domaine le plus simple pour être efficace en matière de coopération décentralisée. L'idée est approuvée par l'ensemble du CA.

TAP :

Bons résultats cette année encore mais ce sera la dernière, la commune ne reconduisant pas la semaine de 4 jours et demi.

SADA :

Pas de nouvelles. Alain doit prendre contact mais il est clair que nous ne ferons pas appel à lui cette année.

Site Internet :

Bien que récent, il n'est plus maintenable en l'état. La mise à jour permettant pour deux ans encore de le pérenniser nous est proposée à 500€ HT majorés de 200€/an pour la maintenance. **Ce devis est refusé à l'unanimité.** Martine Salaberry suggère de faire appel à des élèves en BTS pour nous concocter un nouveau site. Cette idée présente l'avantage de donner à ces élèves un projet concret dans le cadre de leur formation.

Mariana :

Jeune portugaise qui a fait le chantier 2017 nous sollicite afin de l'aider à préparer un séjour à Dionewar. Alain la recevra, assisté de Martine E. et Adeline.

G 4 :

Nos « préparatrices » ont reçu 2 étudiantes de 23 et 27 ans qui envisagent de faire leur stage de fin d'année à Foundiougne. Elles semblent très motivées et bien dans leur tête pour un tel séjour.

A.G. :

Elle aura lieu le 25 avril à 20h à la salle Cl. Monet et sera suivie d'un pot.

Vide grenier :

Il est prévu le 6 mai. Nous ne pourrions pas disposer du fourgon d'Eric pour transporter le matériel. Rendez-vous à Colette Besson le 14 avril vers 9h pour faire un tri de nos bibelots.

Trophée de la Jalle :

Prévu le 2 juin. L'équipe du stand BATIK est en cours de constitution.

BATIK**COMPTE DE RESULTAT exercice 2017**

	CHARGES		PRODUITS
ABONNEMENTS,COTISATIONS	200,24 €	COTISATIONS ADHERENTS	410,00 €
ASSURANCES	83,24 €	SUVENTION MAIRIE	1 300,00 €
PETIT MATERIEL	97,44 €	VIDE GRENIER	263,62 €
PARTICIPATION DEPLACEMENT INFIRMIERES	838,38 €	DONS	350,00 €
TAP	92,53 €		
SADA VOYAGE	259,00 €	PARTICIPATION A MANIFESTATIONS	421,00 €
SADA ENSEIGNEMENT	1 000,00 €	DON STAGIAIRES	845,00 €
SOIREE	75,00 €		
FRAIS FOUNDIOUGNE			
achat materiel collège	2 846,00 €	PROJET COLLEGE	3 000,00 €
jeux éducatifs	201,98 €		
étudiants accueil et transferts	148,00 €		
lots cérémonie	64,00 €		
frais déplacements Amadou	23,00 €		
FRAIS FINANCIERS	306,80 €		
EXCEDENT RECETTES	354,01 €	EXCEDENT DEPENSES	
	6 589,62 €		6 589,62 €

batik

BILAN 30/12/2017

	ACTIF	PASSIF
REPORT EXCEDENT années antérieures		8596,82
SOCIETE GENERALE	10320,51	
CNCAS KAOLAC	3052,00	
CAISSE	708,32	
VEOLIA		5130,00
EXCEDENT		354,01
	14080,83	14080,83